



Adresse aux partis et mouvements politiques de gauche et écologistes

Pour vaincre la droite et l'extrême droite,
quelle politique demain ?

Document réalisé par la CGT et la FSU de Haute-Garonne à partir des réflexions issues de la Journée d'études sur le combat contre la droite et l'extrême droite

Toulouse, le 18 Mai 2021

SOMMAIRE

Préambule	2
1. D'où vient le mal ? Notre constat sur l'histoire des Régions et des collectivités locales, en lien avec l'actualité.....	2
2. Rôle et place de la Région et des Collectivités Locales	4
3. La spirale infernale du désengagement de l'Etat via la privatisation !.....	5
4. Combat politique ou renoncement face à cette guerre anti sociale ?.....	6
5. Les revendications des salarié.es pour nourrir un projet et un combat politique.....	7

Préambule

Le présent document d'interpellation est motivé par l'actualité et la façon dont l'aborde la classe politique. D'un côté, ce sont la droite et l'extrême droite qui donnent le tempo et fixent les termes du débat public, avec pour effet d'accentuer la grande division de la gauche et son affaiblissement. De l'autre côté et en parfaite cohérence, la majorité au pouvoir continue de miser sur un deuxième tour de la Présidentielle opposant Emmanuel Macron et Marine le Pen, le tout en jouant la carte du front républicain au second tour. Tout est mis en œuvre pour ce scénario à grand renfort médiatique.

Nous nous inquiétons des tendances similaires au niveau local et notamment pour les élections locales en Occitanie. En effet, l'extrême droite est donnée à un haut niveau, au moins pour les élections régionales.

Pour autant, en tant qu'organisations syndicales visant la satisfaction des revendications immédiates mais dans le but plus large de la transformation sociale, nous ne pouvons accepter ce type de raisonnements et de stratégies politiciennes et non politiques.

Parce que nous représentons un syndicalisme indépendant mais pas neutre, nous vous adressons cette interpellation.

1. D'où vient le mal ? Notre constat sur l'histoire des Régions et des collectivités locales, en lien avec l'actualité

Parce qu'il est capable de gérer à son profit la crise sanitaire qu'il a lui-même provoqué, le Capitalisme nous démontre une fois de plus sa capacité d'adaptation pour surmonter sa propre crise systémique, dans le seul but de maintenir et si possible, d'augmenter toujours plus le taux de profit.

Si l'on remonte dans l'histoire, depuis l'émergence de sa version néolibérale dans les années 70, nous constatons que même avec des périodes de gouvernements « de gauche », le sens de l'histoire et les bases politiques ont toujours été fondamentalement de droite.

Les périodes d'alternances et non d'alternative réelle, ont certes apporté des avancées sociales et sociétales, mais elles ont également joué un rôle de gestion et d'amortisseur des mécontentements populaires. Ce constat sur les quarante dernières années donne toute sa légitimité au questionnement sur les motivations réelles des alternances dès le départ. Le tout dans un cadre européen lui aussi de droite et qui n'a cessé de s'attaquer aux droits et à la souveraineté des salariés et des peuples.

Ainsi, nous avons connu des périodes avec des politiques empreintes de mesures de « gauche » qui généralement n'étaient pas très longues. Par exemple deux ans pour 1981, avant le tournant de la rigueur.

D'ailleurs, nous partageons les commentaires parus ces derniers temps sur le fait que le tournant de la rigueur en mars 1983 est un acte fondateur de la crise et des attaques que nous vivons aujourd'hui, aussi important que l'acte unique et le traité de Maastricht.

Sur notre continent, le Capitalisme dans sa version néolibérale est matérialisé par la construction européenne avec des moments décisifs tels l'acte unique, le traité de Maastricht et tous ceux qui ont suivi. Ils ont permis entre autres de consacrer le rôle et la pression de la commission (non élue) sur toutes les politiques publiques nationales visant la privatisation de masse pour élargir le champ du marché.

En cette année 2021, en se servant de la crise sanitaire comme effet d'aubaine, l'Éducation de la maternelle à l'université ainsi que la Santé Publique sont particulièrement visées mais l'Énergie, la SNCF, la Poste... et tous les services publics ne connaissent pas de répit pour autant.

Notre industrie est également particulièrement visée. Là aussi, la crise sanitaire sert d'effet d'aubaine pour restructurer des filières entières sur fond de délocalisations dans les pays honteusement qualifiés de : « à bas coûts ». En pleine cohérence, cela se fait sur fond de précarisation du salariat chez nous, ainsi que de remise à cause à grande échelle du droit du travail et de tous les conquits sociaux. La dernière en date étant l'assurance chômage mais la liste est bien plus longue.

L'exemple de l'Occitanie montre combien il n'y a aucune limite puisque ce sont des fleurons de l'industrie et de la recherche qui sont touchés comme l'Aéronautique, ainsi que des entreprises comme la SAM et Bosch. Nous parlons bien sûr des donneurs d'ordre et de toute la sous-traitance. Nous saluons le courage des salariés de la SAM et de la population de ce territoire de luttes historiques pour leur première victoire qui en appelle d'autres.

Comme outil du Capital, **la scandaleuse loi travail de 2015 a non seulement attaqué un des piliers du programme des jours heureux issu du conseil national de la résistance, mais elle a donné tous les leviers pour la poursuite de ces basses œuvres.** Par exemple les ordonnances Macron, et toutes les attaques que nous subissons aujourd'hui ! **S'ajoute la loi de modernisation de la fonction publique** qui est le pendant de la loi travail pour les fonctionnaires et agents publics.

Tous les gouvernements de droite et dits de Gauche depuis Maastricht ont favorisé cette sacro - sainte concurrence libre et non faussée qui guide toutes les politiques de l'offre, destructrices de nos atouts et savoir-faire dans tous les secteurs privés, ainsi que la destruction des services publics. Il s'agit d'un facteur aggravant majeur du réchauffement climatique et de la destruction de la biodiversité, menaçant la vie sur Terre.

N'étant pas à une contradiction près, ils l'ont fait avec les aides publiques et cadeaux fiscaux aux entreprises sans aucune contre-partie. On le vérifie d'autant plus dans la période avec des salariés qui avec leurs impôts financent leur propre licenciement ! **Au même titre que la loi travail dans son domaine, le CICE en fut un accélérateur de plus.**

2. Rôle et place de la Région et des Collectivités Locales

Au tableau brossé ci-dessus qui est à la fois Local, National et Européen, il faut ajouter la particularité de la France. Il s'agit d'un autre volet très important qui est l'adaptation des institutions et de la puissance publique aux besoins exclusifs du Capital. **En effet, la Région comme toutes les collectivités locales sont à la fois la cible et l'outil du processus de réforme libérale de L'État.**

Toute la phase de décentralisation depuis les lois Defferre jusqu'à nos jours avec la loi Raffarin, la loi NOTRE et la loi Maptam qui créent les Supers Régions et les Métropoles, qui réforment les Communautés de Communes et les ex- Conseils Généraux, ont complètement modifié la structuration institutionnelle et territoriale du Pays. D'ailleurs, l'acte 2 de la « décentralisation Raffarin » de 2003 avait franchi un cap décisif par une modification de la constitution instituant une République Décentralisée, incluant le principe de subsidiarité (cf : article 5 de la loi constitutionnelle du 28 Mars 2003). **En 2021, c'est la concrétisation opérationnelle de cette modification de la constitution à laquelle nous assistons.**

D'autre part, la particularité par rapport à un État fédéral, est que dans le même mouvement, notamment sous l'impulsion de Sarkozy chantre de « *l'Etat Entreprise* », le pouvoir central s'est considérablement accentué et concentré autour du Président et de quelques Ministres dont celui de l'intérieur et celui des finances, avec comme antennes opérationnelles locales des Préfets de régions. Ces derniers sont dotés depuis 2010 de l'autorité hiérarchique sur les Préfets de départements et ils sont dotés de pouvoirs étendus. De son côté, le Premier Ministre actuel est devenu plus porte-parole que chef du gouvernement, ce qui est révélateur et constitue une étape de plus de cette concentration du pouvoir autour du Président. Les annonces sur la future rémunération au mérite des Préfets en fonction du zèle qu'ils mettront à appliquer les lois et directives, sont également un pas de plus dans la gestion de l'Etat comme une entreprise. Cela doit nous alerter sur le grand danger pour la démocratie que porte cette décision si elle se concrétise. La dérive bonapartiste est une réalité concrète.

Dans ce processus pris globalement, il y a une grande cohérence à ce que les deux piliers d'un République Sociale et Démocratique soient les plus attaqués et remis en cause à savoir, l'Assemblée Nationale et les Communes.

Enfin, pour terminer ce tour d'horizon le projet de loi dit 4 D (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Décomplexification) prévoit une nouvelle vague de transferts ou de délégations de compétences de l'Etat aux collectivités, mais également entre collectivités territoriales. Des domaines très importants au regard de la crise actuelle sont concernés comme l'Écologie, les Transports, Le Logement, la Santé, la cohésion sociale ou l'Éducation.

Au titre de la différenciation il est précisé que : « *Lorsqu'une spécificité objective le justifie, le droit peut être adapté aux spécificités locales* ». Cette écriture est cohérente avec le décret du 8 avril 2020 qui donne aux Préfets le pouvoir d'adapter la norme nationale votée par le parlement aux réalités locales, selon un cadre et des critères extrêmement larges :

- Subventions, concours financiers et dispositifs de soutien en faveur des acteurs économiques, des associations et des collectivités territoriales ;
- Aménagement du territoire et politique de la ville ;
- Environnement, agriculture et forêts ;
- Construction, logement et urbanisme ;
- Emploi et activité économique ;
- Protection et mise en valeur du patrimoine culturel ;
- Activités sportives, socio-éducatives et associatives.

En matière de normes, il faut également rappeler que la Loi du 7 décembre 2020 d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (**loi ASAP**) constitue une attaque sans précédents contre toute forme de régulation par la puissance publique. C'est l'auto contrôle par les entreprises. En particulier, le droit et les règles de l'environnement sont sacrifiés. C'est Lubrizol et AZF gravés dans le marbre !

3. La spirale infernale du désengagement de l'Etat via la privatisation !

Depuis 40 ans, suite au rapport Guichard ministre de Giscard et repris en grande partie par les lois Defferre et toutes celles qui ont suivi, l'Etat s'est désengagé sur les collectivités locales mais sans jamais compenser financièrement. Résultats, les impôts et taxes locales ont explosé alors que les impôts sur le revenu n'ont jamais baissé. Les effectifs des collectivités locales ont été multipliés par 3 ou 4 afin d'exercer les missions abandonnées par les administrations d'Etat (voir Education, Equipement...). **Quand les budgets venaient à manquer, les grands groupes privés se sont précipités sur cette proie fabriquée de toute pièce par le cadre institutionnel.** L'eau, l'assainissement, les déchets, le stationnement, les contrats d'espaces verts, le stationnement... etc, tout y passe !! Demain ce sont les routes, les lignes SNCF, l'Electricité qui arrivent à grand pas.

Jamais la revendication syndicale d'un état des lieux de la décentralisation n'a pu aboutir, que le gouvernement soit de droite ou de gauche !

Depuis les quinquennats de Sarkozy et Hollande, les supers Régions, les Métropoles, les Départements et les Groupements de Communes se sont vus transférés de larges pans des compétences de l'Etat, au minimum dans leur volet opérationnel. Le phénomène s'accroît et avec lui, celui du démantèlement des services territoriaux et de proximité de l'Etat.

Mais cela se fait sous les fourches caudines de l'Europe relayée par les Ministères des Finances et de l'Intérieur essentiellement. Y compris la loi sécurité globale s'inscrit dans ce processus. Ce dernier couvre de nombreux domaines et par touches successives étalées sur quarante années, il a modifié fondamentalement l'organisation et le rôle de la puissance publique.

Ainsi, nous sommes passés d'une puissance publique garante de l'intérêt général à un rôle d'accompagnement du marché et de privatisations (y compris la police), dans le cadre d'une Europe libérale où les compétences et les politiques publiques ne sont vues que sous le prisme de « la compétitivité des territoires ». S'y ajoute bien sûr le volet sécuritaire et liberticide.

Un bon exemple est celui de la loi de programmation des finances publiques 2018/ 2022 qui concerne toutes les régions et tous les départements ainsi que 145 communes et 62 EPCI dont Toulouse Métropole. **Le contrat remplace les règles de gestion publique garantes de l'égalité des citoyens.** En effet, Toulouse Métropole a signé le pacte avec l'Etat le 1^{er} juin 2018 à Mondouzil. Le montant des dotations de l'Etat dépend désormais de ce pacte. Or, ce dernier engage la Métropole à une politique d'austérité limitant l'augmentation des dépenses de fonctionnement à un seuil maximum de 1,35% par an (quelques dérogations pour l'instant pour cause de Covid). **On comprend mieux d'où viennent les suppressions de postes et les attaques actuelles contre les 35 heures !!**

4. Combat politique ou renoncement face à cette guerre anti sociale ?

Sur cette question, nous faisons le constat d'une lente dérive et démission politique. Quelles que soient les majorités et quelles que soient les collectivités locales considérées, le rôle et le combat politique se sont complètement effacés derrière la seule gestion. Ce qui contribue à tuer toujours un peu plus l'espoir et à fermer les perspectives.

Au final, le danger est grand avec des collectivités territoriales dotés d'une large part des compétences de l'Etat mais sous contrainte austéritaire du gouvernement et de l'Europe et qui pourtant, demandent toujours plus de décentralisation. En effet, si les collectivités ne se contentent que de mettre en œuvre, avec le risque ancien et toujours présent de baronnies locales, alors c'est tout bénéfique pour le gouvernement et le parlement de droite actuels et pour le Patronat !

C'est aussi une voie qui s'ouvre toujours plus pour l'extrême droite. En effet, les collectivités étant par définition en proximité des citoyen.nes, elles font courir un risque énorme pour la démocratie si elles aussi, renvoient une image d'impuissance et de renoncement pour finir comme les bons élèves du libéralisme.

A chaque PSE (de son vrai nom : plan de Suppressions d'emplois) nous avons droit aux éternelles réunions en Préfecture avec les élus locaux pour parler « reconversion » moyennant financements publics. Avec plus de trente années de recul, nous connaissons bien le scénario final, la mort d'un territoire et un massacre social, économique et humain !! Ce n'est pas quelques courriers, motions et vœux divers qui changent la donne.

En dévoyant les arguments de proximité et de démocratie, il est clair que le rôle assigné aux collectivités locales par le pouvoir central et l'Europe est réduit à gérer au mieux les conséquences sociales, économiques et environnementales du libéralisme, dans toutes ses facettes dont l'ouverture généralisée à la concurrence.

Partant de là, n'être que gestionnaire y compris, en décidant de mesures progressistes sur tel ou tel sujet mais sur leur budget propre, sans affronter politiquement et par des actions dures le désengagement de l'Etat, nous envoie à terme dans le mur. En effet, on tombe dans le scénario et le discours qui se répètent depuis plus de trente ans dans la bouche des exécutifs : « nous n'avons pas d'autre choix ».

Trois exemples en Occitanie parmi d'autres :

-le Conseil Régional et plusieurs autres collectivités dites de gauche qui augmentent le temps de travail des personnels au prétexte d'une critique de la cour des comptes. Ce qui revient à trahir l'esprit et la lettre des lois Aubry puisque l'on passe de 35 heures maximum par semaine à 35 heures minimum !!

-la Présidente de Région qui annonce vouloir reprendre intégralement la ligne SNCF Montréjeau- Luchon, ce qui donne le signal d'une ouverture possible à tout autre opérateur y compris bien sûr le Privé ! Elle anticipe clairement l'article 9 du projet de loi 4 D qui pourtant n'est pas encore voté.

-le plan de relance de la Région qui certes est louable dans les intentions mais s'accompagne d'un discours d'impuissance de la région face au donneur d'ordre qu'est Airbus. Si la Région met 100 millions d'euros de relance pour les TPE, PME et PMI mais sans mettre la pression sur l'actionnaire principal d'Airbus qu'est l'Etat, alors c'est le tonneau des danaïdes !!

C'est pourquoi, en tant qu'organisations syndicales, nous pensons qu'il est temps de monter d'un cran les modes de mobilisations et d'actions politiques pour dire stop à la démolition des territoires dont les collectivités ont la responsabilité.

Le combat politique doit exister pour relayer les revendications et les luttes des salariés

Nous ne nions pas le besoin d'avoir une bonne gestion des deniers publics et le fait que cela implique des prises de responsabilité voir des arbitrages entre les objectifs et les possibilités du moment. Mais à condition que cela ne conduise pas à abandonner l'objectif.

A condition que cela n'affaiblisse pas les ambitions pour un projet régional et départemental affichant une volonté et un sens progressiste à donner à l'histoire. C'est à ce niveau que peut se construire le combat politique en prolongement des luttes syndicales et nous sommes conscients de la nécessité de les faire grandir.

C'est parce que l'on porte et que l'on se bat pour des projets et des ambitions qui répondent aux aspirations pour vivre bien, de justice, de démocratie et de paix que l'on mobilise les salariés et plus largement les citoyen.es et que l'on combat concrètement et politiquement la droite et l'extrême droite !

5. Les revendications des salariés pour nourrir un projet et un combat politique

Les salariés quel que soit leur statut privé, public, sans emploi, précaires ou retraités ont besoin de perspectives de progrès. Ils ont besoin de débats et de discours démontrant avec conviction, combien ce à quoi ils aspirent est juste et parfaitement réalisable.

Il n'y a pas de niveau de satisfaction déterminé, toute revendication relève aussi bien du local que du national.

Nous résumons ci-après les thèmes dont nous revendiquons qu'ils soient repris localement et fassent l'objet d'un rapport de force politique avec l'Etat et le patronat. Ils s'appuient sur les revendications des salariés avec leurs syndicats par profession et interprofessionnellement :

- **Salaires** : le SMIC à 2000 euros bruts et la réévaluation des salaires sur cette base,
- **Construction d'un salaire socialisé et d'une sécurité sociale professionnelle** tout au long de la vie assis sur la création de richesses par les cotisations sociales. **Dans l'immédiat, la revalorisation générale des minimas sociaux pour toutes et tous et l'élargissement des bénéficiaires, défense et renforcement de la Sécurité Sociale et de notre système de retraite par répartition**
- **Temps de travail** : Le passage à 32 heures hebdomadaires sans perte de salaires, avec les emplois correspondants. Nous revendiquons l'annulation des mesures prises allongeant le temps de travail annuel dans toutes les collectivités locales concernées. Nous revendiquons au contraire, le passage à 32 heures partout,
- **Effectivité de l'égalité** des droits et des rémunérations des femmes vis-à-vis des hommes,
- **Fonction publique** : Une augmentation immédiate de 10% des effectifs de fonctionnaires. Le tout pour faire face à l'urgence dans l'attente d'une évaluation des besoins à plus long terme, qui permette de créer les postes et moyens nécessaires. Le retrait de la loi de transformation publique qui privatise et précarise les 3 versants. Comme rappelé plus haut, ces revendications sont à décliner par secteurs et notamment dans la Santé et l'éducation nationale, de façon urgente mais sans n'exclure aucun autre secteur ni versant de la fonction publique.
- **Reconquête des services publics** c'est-à-dire le retour au public des missions qui ont été déléguées au privé. Cela suppose des agents sous statut public, l'arrêt du recrutement des personnels hors statut et un plan de titularisation pour tous les non titulaires, quel que soit leur parcours et leur contrat ;
- **Logement** : La loi ELAN et la réforme des APL a fait entrer les offices Hlm dans une spirale infernale. Ils sont obligés d'accélérer la vente de logements pour assurer un fond de réserve et des capacités d'investissement. Sachant qu'il faut trois ventes pour financer un logement neuf, les Offices publics deviennent les acteurs de la privatisation du logement ! La Région, les départements et les métropoles doivent arrêter de jouer le jeu sous couvert de « *on n'a pas le choix* ». Il faut utiliser tous les moyens de pression pour annuler toutes les mesures qui cassent le logement social !
- **Transports** : la gratuité de tous les transports urbains, faciliter l'accès aux transports en commun en l'articulant avec des modes stationnement gratuits qui ne perturbent pas le stationnement résidentiel lui aussi gratuit, la fin des Péages urbains notamment à Toulouse, L'arrêt de la concurrence et du démantèlement de la SNCF sur la base d'un projet de développement du

service public en lien avec la Région. La renationalisation des autoroutes et l'arrêt du démantèlement du réseaux national routier et fluvial (privatisation et/ou transferts aux collectivités). Idem pour les ports et aéroports dont la casse et la privatisation touchent notre région.

- **Eau et Énergie** : l'arrêt du projet Hercule et la renationalisation d'EDF/GDF selon les modalités revendiquées par les salariés actuellement (2 EPIC), la mise en place des régies publiques de l'eau et de l'assainissement ;

- **Emplois** : l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emploi comme base d'une reconquête industrielle prenant appui sur la richesse que constituent nos universités et écoles, ainsi que toute la recherche et secteur technologique de pointe déjà existant ;

- **Economie** : la conditionnalité des aides à la création d'emplois sous statut. La Région doit peser avec d'autres pour imposer à l'Etat de jouer son rôle et de faire acte d'autorité dans les entreprises comme Airbus, Air France, Renault dont il est actionnaire principal ;

- **L'outil de production** : le retour à une maîtrise publique des secteurs stratégiques et plus largement, le retrait de la loi travail et des ordonnances Macron. Ce qui passe par des pouvoirs de décisions au CSE et CHSCT (à recréer) afin que les salariés aient la maîtrise de l'outil de production ;

- **Ecologie** : On ne peut pas dissocier l'écologie de l'économie et du social. Le Système Capitaliste est de par sa nature même anti écologique. C'est pourquoi, quelles que soient les compétences attribuées aux Régions et autres collectivités, l'État doit garantir qu'investissements et réglementations, bénéficient à la transformation écologique et sociale de l'ensemble des territoires, au bénéfice de l'ensemble de notre population dans le respect du principe d'Égalité qui fonde notre République. A ce titre, le démantèlement en cours du ministère de la transition écologique et de ses services de proximité accentué dans le projet de loi 4 D doit être stoppé en urgence.

C'est à partir de la satisfaction de ce cadre de revendications non exhaustif que le retour au plein emploi deviendra une réalité avec un progrès économique, social, démocratique et environnemental pour tous.

Ce sont ces mesures concrètes issues d'une visée politique de gauche qui vaincront durablement la droite et l'extrême droite et qui redonneront des couleurs à la démocratie.

Une République démocratique et sociale qui ne peut exister qu'en s'appuyant sur ces deux piliers :

- le mouvement social et le rapport de force face au capital
- leur prolongement par les choix politiques issus du suffrage universel et répondant aux aspirations et revendications exprimées.